

DEPARTEMENT
DE
HAUTE CORSE

COMMUNAUTE DE COMMUNES
CALVI-BALAGNE

L'an deux mil treize, et le quatre du mois de février, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur Gilles BRUN, Président.**

Présents : MM. G. BRUN – D. ANDREANI – I. BENIGNI – D. BICCHIERAY – E. CECCALDI – JB. CECCALDI – A. FALCUCCI – P. GUGLIELMACCI – P. GUIDONI – M. LUCIANI – E. MARCELLI – F. MARCHETTI – JB. MARIOTTI – JM. NOBILI – A. SANTINI – JM. SEITE – F. SEVEON – JM. TEALDI.

Absent(s) : MM. – JP. ANSALDI – L. BICCHIERAY – P. CECCALDI – MD CLAVEAU – J. EMMANUELLI – J. LUCIANI – E. ORSINI – M. PARIGGI – MT PETRUCCI – JP. PINELLI – R. POIRON – E. SUZZONI – I. TOMMASINI.

Absent(s) ayant donné procuration : E. MUNIER à I. BENIGNI – R. SANTELLI à D. ANDREANI.

Secrétaire : JM. TEALDI

Le Président suggère à l'assemblée de procéder au remplacement de Monsieur Pierre François ANGELINI dans les instances et établissements dont il était membre ou représentant de la communauté de communes Calvi Balagne.

Quatre postes sont concernés :

1°/ Commission des finances et du personnel de la communauté

La commission était composée comme suit à l'issue de l'élection du 15 avril 2008 :

- **Vice-président :** EMMANUELLI Joseph
- SANTINI Ange
- FALCUCCI Annie
- ANGELINI Pierre François
- GUGLIELMACCI Pancrace
- MARCHETTI François
- POIRON Restitue
- MUNIER Elisabeth

Il convient d'élire le nouveau délégué de cette commission : **Monsieur Jean Marie SEITE.**

2°/ Office de pôle Balagne, Comité de pôle touristique Balagne

Il y a lieu de désigner le suppléant de Madame CLAVEAU Marie Dominique.

Monsieur Jean Marie SEITE est nommé à cet effet.

3°/ SYVADEC,

Les membres titulaires délégués de la communauté de communes Calvi Balagne sont :

GUIDONI Pierre Suppléants : ANDREANI Dominique
BENIGNI Isabelle SEVEON Françoise
ANGELINI Pierre François TOMMASINI Isabelle
GUGLIELMACCI Pancrace BICCHIERAY Didier

Il convient de désigner le nouveau délégué du comité syndical : **Monsieur Jean Marie SEITE**

4°/ Syndicat Mixte du Pays de Balagne, comité syndical

La communauté de communes est représentée par 5 titulaires délégués et 5 suppléants :

FALCUCCI Annie suppléant : POIRON Restitue
MARCHETTI François GUIDONI Pierre
TEALDI Joseph Marie ANDREANI Dominique
ANGELINI Pierre François DABRIN GUIDICELLI Marie
GUGLIELMACCI Pancrace NOBILI Jean Michel

Membres titulaires désigné ce jour : **Monsieur Jean Marie SEITE.**

Le président suggère également de nommer à cette occasion son suppléant au sein du comité de programmation du groupe d'action local Leader de Balagne :

Monsieur François MARCHETTI.

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil 33		
Présents 18	Absents 13	Procurations 2
VOTE PUBLIC		
Pour 20	Contre 0	Abstentions 0

Date de convocation : 25/01/2013

Date d'affichage :

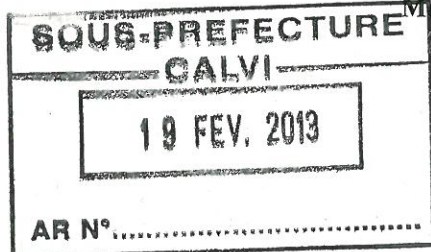
OBJET :

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL DE GALERIA

REPLACEMENT DE MONSIEUR Pierre François ANGELINI AUX INTSANCES DONT IL ETAIT MEMBRE

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la réception en Sous-Préfecture.

Délibération transmise à la Sous-Préfecture de CALVI, le



Fait et délibéré, le 4 février 2013

Pour copie conforme

Le Président

